

310712370

Où l'on reparle d'Antoine BRIAT

"le braconnier"

Dans une émission de télévision « Point et Contrepoint » passée courant octobre 1969 il a été longuement question du braconnier Antoine Briat qu'on a

dinage pour le compte même de hautes personnalités moulinoises et reste un honnête travailleur. Ce qu'il tient à faire savoir c'est que lui « le nuisible », avec une seule main et au risque de sa vie il s'est comporté en bon français pendant la guerre. En effet il a reçu la croix de guerre avec étoile de vermeil et possède le diplôme de passeur qui le cite à l'ordre du corps d'armée.

Si Briat connaissait à fond les passages des chevreuils, il connaissait aussi les passages à utiliser à l'intention des prisonniers évadés et des gens recherchés par la gestapo.

Voilà ce que le barconnier désirait qu'on signale, nous lui en donnons acte.



vu « en opération » dans la région de Beaulon et de Paray-le-Fresil.

Cette séquence a entraîné une certaine polémique : dans notre numéro en date du 17 octobre, la Fédération départementale des chasseurs de l'Allier, que préside Maître Bergerat, s'est élevée contre cette présentation sur le petit écran. Mais voilà que l'on reparle de Briat qui doit réapparaître vendredi 10 juillet à 21 h. 40, sur la 2^e chaîne au cours de l'émission « Visages du Cinéma ». Dans une séquence, on parlera de Daniel Duval élevé dans l'Allier par des parents nourriciers et qui a connu Briat. Celui-ci sera le sujet du second film de ce jeune producteur « Le plus grand braconnier de la Sologne bourbonnaise ».

C'est Antoine Briat lui-même qui après nous a communiqué cette information.

Il est extrêmement peiné d'avoir été traité de « nuisible » dans l'article dû à la Fédération des chasseurs de l'Allier.

Oui, Briat admet avoir braconnier mais il dit avoir payé sa dette à la société. Depuis lors, il se livre à des travaux de jar-

le Braconnier (Antoine Briat)